

LA RÉGION

Le quotidien
du Nord vaudois
www.laregion.ch

N° 2525 **MARDI 25 JUN 2019**

Paraît du lundi au vendredi sur abonnement

**ORBE**

La troupe de théâtre de La Tournelle décroche son premier Grand Prix. **PAGE 3**

**SPORT AUTOMOBILE**

Participation en hausse et régionaux à la fête au Slalom de Chamblon. **PAGE 11**

PUB

**VOUS AVEZ UNE INFO?**

Téléphone : 024 424 11 55
E-mail: redaction@laregion.ch



Laurent Reymondin, directeur d'Eol Joux SA, Philippe Gendret, chef de service d'Yverdon-les-Bains Énergies, et Pierre Dessemontet, municipal de la Cité thermique, ont présenté le concept de mobilier éolien vendredi dernier. MICHEL DUPERREX

Il ne manque plus que les éoliennes

COL DU MOLLENDRUZ En se hissant sur l'une des deux plateformes installées dans les pâturages du Jura vaudois, on verra peut-être bientôt de grandes éoliennes surplomber les bois. Du moins, c'est ce qu'ont imaginé les promoteurs du parc éolien du Mollendruz, qui désirent ainsi offrir au public un endroit propice aux échanges entre partisans et opposants, afin que chacun puisse s'imaginer un avenir avec des hélices sous les yeux. **PAGE 5**

Des plateformes pour voir les hélices en rose

MOLLENDRUZ Alors que le projet de parc éolien est en suspens en raison de deux recours, du mobilier pour admirer les futures machines a été inauguré vendredi.

DOMINIQUE SUTER

Aujourd'hui, ils apparaissent comme deux podiums circulaires au milieu des champs, mais bientôt, ils feront office de porte d'entrée pour le futur parc éolien du Mollendruz. Ce « mobilier éolien » a été inauguré vendredi dernier par la société Énergie naturelle Mollendruz SA (ENM SA) qui lançait sa campagne de soutien à l'éolien.

Ces aménagements sont entièrement façonnés avec du bois de la région. Le graphiste Jérôme Bontron, auteur de ces réalisations, a voulu que les infrastructures s'adaptent au paysage, qu'elles soient le moins intrusives possible. « C'est un espace de dialogue, ouvert à tous, a relevé Cédric Aubert, président du Conseil d'administration d'ENM SA. J'aimerais que ce mobilier éolien soit la marque de référence des parcs éoliens. Je souhaite que les habitants de la région s'en emparent, quel que soit leur avis sur cette énergie. »

Cette démarche vise à présenter le parc éolien sous un autre jour, de façon positive. Mais cela ne suffira pas à faire changer d'avis les opposants, également présents vendredi. En effet, cinq ONG ont déposé deux recours au Tribunal administratif cantonal et ils sont prêts à faire entendre leur voix jusqu'au Tribunal fédéral, selon la RTS.

Des communes unies pour le climat

Du côté des partisans, comme les communes de Mont-la-Ville, Juriens, Vaulion, La Praz et Yverdon-les-Bains, on soutient ce parc éolien qui prévoit l'installation de douze machines sur les crêtes du Mollendruz. Car à terme, ces installations devraient fournir 70 millions de kWh par an. Il s'agit d'un des plus importants parcs de Suisse. Le

pays, qui utilise actuellement 0,2% d'énergie éolienne, passera ainsi de 37 hélices à 49. À titre de comparaison, l'Allemagne en détient 37 000.

Cédric Aubert est convaincu que la Suisse doit se lancer dans cette énergie renouvelable: « Nous avons effectué des mesures durant deux ans. Avec une vitesse moyenne de vent de six à sept mètres par seconde, nous sommes au-dessus du seuil de rentabilité. » Un avis partagé par Pierre Dessemontet, municipal des Énergies à Yverdon-les-Bains et député. « On a voté pour sortir du nucléaire. L'éolien a un rôle indispensable à jouer et nous avons la chance d'avoir un bon potentiel dans notre région. Une seule de ces éoliennes représente autant de production électrique que l'ensemble des panneaux photovoltaïques posés dans la Cité thermale en dix ans. Avec une seule hélice, nous pourrions doubler notre production électrique! »



Deux podiums circulaires, dont un est surmonté d'une grande table ronde et de bancs, ont été posés à quelques centaines de mètres des futures éoliennes. MICHEL DUFRÈRE

Parmi les inquiétudes des opposants, figurent notamment les risques pour les oiseaux. L'édile yverdonnois comprend cette crainte: « À l'heure actuelle, une éolienne tue en moyenne une centaine d'oiseaux par année. Un chat en tue cinq par an. Mais il y a cinq millions de chats en Suisse! Et, de par la hauteur de ces mâts, seules quelques espèces d'oiseaux, notam-

ment les milans, peuvent se faire tuer. Car la plupart des oiseaux ne volent pas aussi haut. » Et de conclure: « Nous avons consenti 1,7 million de francs de compensation sur une zone de sept hectares. Le Jura est le plus grand biotope du canton et occupe un tiers du territoire vaudois. Il faut prendre avec sérieux les remarques des opposants. »

Les opposants fourbissent leurs armes

BAVOIS L'association Vents contraires plaide contre les éoliennes.

Quelque huitante personnes, dont un tiers de Bavoisans et deux tiers d'habitants des villages voisins, se sont rassemblés jeudi dernier pour une soirée d'information organisée par l'association Vents contraires. Car à Bavois aussi, on projette d'installer un parc éolien avec trois à cinq machines.

Entre bruit, dépréciation et lourds travaux

L'acousticien Maurice Lanfranchi, qui a fait carrière dans une société de production d'énergie nucléaire, a expliqué: « De nuit, le volume sonore dans les villages ne peut dépasser 46 décibels (dB). Nous avons signalé au Canton que les éoliennes étaient plus bruyantes et qu'il faudrait donc faire des exceptions! L'État de Vaud nous a répondu que les éoliennes n'existaient pas, et que par conséquent, il n'y avait aucune exception à faire! » Et d'ajouter: « Dans les villages, les zones de sensibilité au bruit sont plus élevées qu'en ville car les agriculteurs sont appelés à faire des travaux tard, y compris le dimanche. Mais les éoliennes ne s'arrêtent pas à minuit. Et même si leur volume sonore n'est pas trop élevé, il s'agit d'un bruit continu, agaçant et permanent. » Pour le scientifique, il ne faut cependant pas renoncer aux éoliennes, « mais on peut très bien acheter cette énergie à d'autres pays. »

Quant au notaire Pierre-Philippe Courvoisier,

il a évoqué l'impact des éoliennes sur le marché de l'immobilier. D'après une étude états-unienne de 2009 et une autre de la Banque cantonale vaudoise, datant de 2012, s'il existe un risque de dépréciation, il est trop faible pour engendrer des répercussions statistiquement observables. « Mais une étude française atteste d'une perte de valeur de 20 à 46%. En 2018, un des leaders du courtage immobilier en ligne en Allemagne notait une baisse de 7,1% du prix des maisons situées dans un rayon d'un kilomètre autour des éoliennes. Ce chiffre tombait à zéro à 8 km. La baisse de valeur varie en fonction de la distance de la machine, de sa dimension, de sa position par rapport au logement ou au terrain, et du nombre de mâts. » Et de préciser: « Les locataires peuvent demander une réduction de loyer. Et le vendeur a l'obligation de signaler tout projet éolien à un acheteur potentiel, faute de quoi, il peut être condamné. »

Finalement, Jean-Marc Blanc, secrétaire général de Paysage-Libre Vaud, a mis l'accent sur l'envergure des travaux nécessaires pour implanter des éoliennes: « La phase de préparation est assez colossale. Les socles de béton destinés à accueillir les mâts font douze mètres de diamètre. » Opposé aux éoliennes, Paysage-Libre Vaud a réalisé un montage filmé en 3D, visible sur www.windparks.ch • D.S.